DÉPARTEMENT. « Se mettre dans la norme du monde du travail »

Jean-Luc Chenut, président du conseil départemental, a terminé son tour des territoires par Fougères. Entretien.

À mi-mandat, Jean-Luc Chenut, président du conseil départemental, fait le tour des territoires et rend compte de son action et de l'avancement des projets. La 6e et dernière réunion se tenait à Fougères, à Juliette-Drouet.

Où en est l'action du département dans le territoire de Fougères et Couesnon Marche de Bretagne ?

Les nouveaux contrats de territoire ont été signés et ils sont en phase opérationnelle. Ce sont un peu plus de 10 millions d'euros qui vont permettre de financer 41 projets portés par les communes ou les intercommunalités. Comme la mise en valeur du château de Fougères, le couvent des Urbanistes, une maison pluridisciplinaire de santé à Antrain ou encore un espace socioculturel commun dans le coglais…

Et sur vos compétences propres ?

Nous allons bientôt inaugurer la déviation de Poilley (4 millions d'euros) et la réhabilitation du collège Gandhi à Fougères (3 millions d'euros) va démarrer en 2019. Des travaux sont aussi en cours au collège Roquebleue à Saint-Georges de Reintembault (600 000 €). En milieu urbain, on ne préserverait pas un collège de 200 places. Ici, il joue un rôle de pôle d'appui structurant. Le préserver et le moderniser est un enjeu très fort en termes d'équilibre territorial.

Comme à chacune de ses réunions dans les territoires, Jean-Luc Chenut est accompagné des représentants de l'intersyndicale qui s'oppose à son plan sur l'emploi.

Quid de l'action sociale ?

L'action sociale ce n'est pas seulement faire un chèque. Nous avons 22 centre départementaux d'action sociale (CDAS) déployés sur tout le territoire avec des travailleurs sociaux, des éducateurs spécialisés, des spécialistes du vieillissement, du handicap, de la protection maternelle et infantile qui apportent un service de proximité. L'accompagnement humain est notre plus-value.

À Fougères, le CDAS a fait grève deux fois pour réclamer des moyens…

Nous sommes dans un environnement budgétaire contraint. L'État ne nous autorise une hausse de nos dépenses de fonctionnement de seulement 1,2 % alors que chaque année, on gagne 11 000 à 12 000 habitants et nous avons 400 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie et 600 collégiens en plus. Au CDAS, on a mis en place des renforts ponctuels mais je ne peux pas créer de postes supplémentaires. J'ai d'ailleurs engagé le processus pour passer le temps de travail à 1 607 heures (*lire encadré*). Ces 64 heures qui manquent représentent équivalent de plus de 100 postes. Je discuterai d'emploi avec les syndicats mais il faut d'abord qu'on se mette dans la norme du monde du travail qui est celle aussi de la fonction publique de l'État et des collectivités.

Les Ehpad ont aussi fait part de leur malaise. Que va-t-il être fait ?

Desserrer les cordons de la bourse n'aurait qu'une conséquence : payer des pénalités à l'État l'année suivante. En ce qui concerne l'attribution de crédits pour les créations de places, la Bretagne est considérée comme sur dotée par rapport à la moyenne des régions. Et, à l'intérieur, l'Ille-et-Vilaine est mieux dotée que les trois autres départements…

Comment vont les mineurs migrants isolés installés à St-Georges-de-Reintembault ?

La situation est stabilisée et le fonctionnement du centre nous semble satisfaisant. La qualité de la relation avec la municipalité a été très importante car on ne peut pas porter un projet de cette nature sans un accompagnement local. Le conseil municipal a eu une position courageuse sur ce dossier. Ils ont affirmé des valeurs humanistes face à des composantes extrêmes. Ce dispositif est pris en charge à 100 % par le département. Nous avons besoin de places d'accueil car il n'y a aucune inflexion sur le nombre de mineurs qui arrivent en France. En Ille-et-Vilaine, aujourd'hui, 3 100 jeunes sont placés dans des familles ou des structures d'accueil dont 550 étrangers.

Propos recueillis par Manuel Rodrigue

→ Les agents ne veulent pas perdre leur RTT

Le conseil départemental emploie 3 428 agents. Le 27 septembre, plus de 1 000 d'entre eux étaient en grève. La raison ? **« On a appris, par mail, que sans réunion préalable, la majorité mettait fin au protocole d'accord RTT en vigueur depuis 2001. Soit six jours de travail en plus par an »**, protestent les représentants de l'intersyndicale (CFDT, CGT, SUD, FO). Intérêt pour le département : **« Récupérer l'équivalent de 127 postes. Mais il faut embaucher pour maintenir des conditions de travail correctes et rendre un service meilleur à l'usager »**. Depuis, à chacun de ses déplacements dans les territoires, Jean-Luc Chenut est précédé des représentants de l'intersyndicale. Ils attendent une « vraie » discussion : **« Il accepte de discuter des contreparties, pas sur les six jours. Ça ne nous convient pas. »**